



Communiqué de presse

Mardi 11 avril 2023

5^e édition du « Prix 1 % marché de l'art », soutien à l'art contemporain

Depuis le 7 avril 2023, les plasticiennes et plasticiens peuvent postuler à la nouvelle édition du Prix « 1% Marché de l'art », dispositif unique de soutien à l'art contemporain porté conjointement par la Ville de Paris et le Crédit Municipal de Paris.

Forts du succès des quatre éditions précédentes, le Crédit Municipal et la Ville de Paris reconduisent en 2023 le Prix dont le jury sera présidé par Céline Poulin, nouvelle directrice du FRAC Île-de-France. Cette année, le dispositif évolue. Paritaire, il se composera de trois catégories : artistes non représentés en galerie, artistes représentés en France, artistes représentés en France et à l'international.

« Permettre aux artistes de créer à Paris et les accompagner dans la production de leur œuvre est une ambition forte de la Ville de Paris, dont la vitalité de la scène artistique ne se dément pas. Pour cette 5^e édition, le Prix évolue pour mieux accompagner les artistes dans leur diversité et continuer de tisser les liens entre les Parisiennes et les Parisiens et l'art contemporain » s'est félicitée Carine Rolland, adjointe à la Maire de Paris en charge de la culture et de la ville du quart d'heure.

Visant à soutenir la production d'œuvres originales, le Prix est doté de 90.000 euros partagés sur 6 projets. Les lauréates et lauréats bénéficient ainsi d'une bourse de production et d'une exposition collective dans un lieu prestigieux.

« Le Prix 1 % marché de l'art a cinq ans. Cinq années qui ont permis la réalisation d'œuvres remarquables exposées au cœur de Paris. En offrant dorénavant une place plus grande aux artistes émergents et aux artistes peintres, le Prix rappelle l'importance de soutenir la création artistique dans toutes ses expressions et toutes ses audaces. », a déclaré Frédéric Mauget, directeur général du Crédit Municipal.

Tandis que la Ville de Paris assure le rayonnement du Prix 1% Marché de l'art, le Crédit Municipal y consacre 1 % du chiffre d'affaires de ses ventes aux enchères annuelles, et en fait le cœur de sa politique de mécénat et de soutien à la création artistique.

Le règlement et le dossier de candidature de l'appel à projets sont disponibles sur le site paris.fr.

Calendrier

- 7 avril 2023 : lancement de l'appel à projets
- 8 mai 2023 à 17h : date limite du dépôt des candidatures
- Juin 2023 : désignation des lauréates et lauréats
- Automne 2024 : présentation des œuvres lauréates

Contacts presse :

Ville de Paris : presse@paris.fr / 01 42 76 49 61

Crédit Municipal de Paris : Jeanne Mougel / jmougel@creditmunicipal.fr / 06 67 04 50

13